

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc	Numéro de permis 2019616	Date d'inspection Le 18 août 2020	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de téléphone (506) 394-3600	
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mary Haché		Titre du poste Conseillère de programme	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 août 2020	
Commentaires :			
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	31 août 2020	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma supervision le ratio est maintenu Les normes de santé sont faites et chaque jouet est désinfecté régulièrement au courant de la journée. L'exploitante s'assure que les normes sont maintenues et à jour. Les jouets sont de bonne quantité, propre et à disposition des enfants. Finalement nous avons eu une discussion à propos du 50% des éducateurs qui ne possèdent pas leur certificat en éducation à la petite enfance donc il est important d'avoir un plan d'étude afin de rectifier cette situation le plus rapidement possible.</p>

original signé par
Mary Haché

Le 07 août 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Marie-Pier Caissie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 août 2020

Date